



République Française
Département du LOT
Commune de PUYBRUN
Séance du 17 avril 2026

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 13/04/2026

Présents : 12

Votants : 15

Le dix-sept avril deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Juliette AUDUBERT

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Résultat du vote : adoptée

Présents : Juliette AUDUBERT, Jean-Marc TABARLY, Anne CHANUT-VINCENT, Dominique ROUSSEAU, Pierre VINCENT, Catherine BATTUT, Pascal COURBET, Véronique LESAGE, Manon PLASSCHAERT, Nicolas MONTBERTRAND, Marie-Alice BORNET, Marina TAVARES

Représentés : Sylvie BERTRON représentée par Jean-Marc TABARLY, Patrice VAYSSE représenté par Catherine BATTUT, Florian VACHER représenté par Pascal COURBET

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Manon PLASSCHAERT

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Manon PLASSCHAERT est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet: Diagnostic du réseau de collecte des eaux usées Sollicitation des aides de l'Agence de leau Adour-Garonne - DE_021_2026

Le SYDED, syndicat mixte ouvert à la carte, intervient sur des missions de type Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour l'accompagnement technique des opérations d'assainissement. Ainsi, Madame la Maire rappelle que la commune a sollicité cet appui sur le projet de réhabilitation du système d'assainissement du bourg.

La commune de Puybrun possède une station de traitement des eaux usées, de type boues activées d'une capacité de 1400 EH, mise en service en 1975. La qualité de traitement de cette installation vieillissante est difficile à sécuriser, et depuis 2020, elle a été déclarée non conforme en performances par les services de l'État.

Afin de dimensionner au mieux et de proposer la filière la plus adaptée, il est nécessaire de bien connaître le fonctionnement du réseau de collecte qui est de type séparatif. Il convient donc, préalablement à la réhabilitation de la station de traitement des eaux usées, de réaliser un diagnostic du réseau pour connaître son fonctionnement en période de nappe basse/haute et en période pluvieuse.

Ce diagnostic répond également à l'exigence réglementaire fixée par l'article 12 de l'arrêté du 21 juillet 2015 modifié.

Le montant de cette prestation confiée au bureau d'études DEJANTE s'élève à 38 428,75 € HT.

Pour rappel, le montant de l'assistance à maîtrise d'ouvrage réalisée par le SYDED du Lot s'élève à 5 000 € HT.

Date de transmission de l'acte: 22/04/2026
Date de réception de l'AR: 22/04/2026
046-214602294-DE_021_2026-DE
A G E D I

Madame la Maire précise qu'une aide de l'Agence de l'eau Adour-Garonne est susceptible d'être mobilisable sur ce type d'opération, à hauteur de 50%.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité:

- De solliciter l'appui financier de l'Agence de l'eau Adour-Garonne à hauteur de 21 714.4 €
- D'autoriser Madame la Maire à toutes démarches et signatures utiles.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

La Maire,

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de TOULOUSE, par courrier (68, rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 Toulouse Cedex) ou par l'application informatique en ligne Télé-recours (accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>) dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Dans le même délai, un recours gracieux peut être introduit devant M. le Maire par courrier (160, Place Grande - 46130 PUYBRUN). Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme de deux mois valant rejet implicite du recours gracieux).

Ainsi fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Président de séance

Juliette AUDUBERT



Le secrétaire de séance

Manon PLASSCHAERT

Date de transmission de l'acte: 22/04/2026

Date de reception de l'AR: 22/04/2026

046-214602294-DE_021_2026-DE

A G E D I